

FINANTIS EXPERTS

58, bis rue de la Chaussée d'Antin

75009 Paris

Tél. : 01.53.20.44.80

Fax : 01.53.20.44.85

**ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR
LE DIABETE**

(A.R.D.)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LE
DIABETE (A.R.D.)
Association Loi 1901
19, Boulevard Malesherbes – 75008 Paris**

**ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LE DIABETE
(A.R.D.)
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association pour la Recherche sur le Diabète, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe intitulée « Faits marquants de l'exercice ».

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période allant du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes sociaux figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 3 juin 2020

FINANTIS EXPERTS
Commissaire aux Comptes



Représentée par Renaud SEBBAH
Associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes sociaux comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes sociaux ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes sociaux au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes sociaux et évalue si les comptes sociaux reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 118		1 118	1 118	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	4 230	4 230			
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	3 385	2 535	850	1 388	- 538
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 242		9 242	5 014	4 228
TOTAL (I)	17 975	6 765	11 210	7 520	3 690
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	12 000		12 000	12 000	
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	6 018		6 018	6 931	- 913
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	571 363		571 363	624 872	- 53 509
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	69 834		69 834	41 951	27 883
Charges constatées d'avance	2 002		2 002	8 655	- 6 653
TOTAL (II)	661 217		661 217	694 409	- 33 192
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)	51 710		51 710	44 089	7 621
TOTAL ACTIF	730 902	6 765	724 137	746 018	- 21 881

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	156 709	156 709	
. Report à nouveau	-56 529	-43 217	- 13 312
. Résultat de l'exercice	-40 458	-13 313	- 27 145
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	59 722	100 180	- 40 458
Provisions pour risques et charges	51 710	44 089	7 621
TOTAL (II)	51 710	44 089	7 621
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	203 723	146 163	57 560
Autres	408 982	455 586	- 46 604
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	612 705	601 750	10 955
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	724 137	746 018	- 21 881
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total			
Produits d'exploitation							
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services							
Montants nets produits d'expl.							
Autres produits d'exploitation							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Cotisations							
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs							
Autres produits			373 457	459 575	- 86 118	-18,74	
Reprise de provisions							
Transfert de charges							
Sous-total des autres produits d'exploitation			373 457	459 575	- 86 118	-18,74	
Total des produits d'exploitation (I)			373 457	459 575	- 86 118	-18,74	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)							
Produits financiers							
De participations							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés							
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			44 089	26 142	17 947	68,65	
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (III)			44 089	26 142	17 947	68,65	
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (IV)							
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			417 546	485 718	- 68 172	-14,04	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-40 458	-13 313	- 27 145	203,90	
TOTAL GENERAL			458 003	499 030	- 41 027	-8,22	

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	6 154	688	5 466	794,48
Services extérieurs	32 849	45 930	- 13 081	-28,48
Autres services extérieurs	207 991	203 196	4 795	2,36
Impôts, taxes et versements assimilés	222	1 451	- 1 229	-84,70
Salaires et traitements	34 963	113 387	- 78 424	-69,16
Charges sociales	15 031	44 776	- 29 745	-66,43
Autres charges de personnels	8 547		8 547	N/S
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	538	226	312	138,05
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	100 000	45 288	54 712	120,81
Total des charges d'exploitation (I)	406 294	454 942	- 48 648	-10,69
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	51 710	44 089	7 621	17,29
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	51 710	44 089	7 621	17,29
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	458 003	499 030	- 41 027	-8,22
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	458 003	499 030	- 41 027	-8,22
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 724 137 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant une perte de 40.458 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au Plan Comptable Général et aux règlements postérieurs, et du règlement CRC 2008-12 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

D'une manière générale, c'est le principe des créances et des dettes (et non des recettes/dépenses) qui a été retenu pour l'établissement des comptes.

Les chèques reçus et encaissés en 2020, en réponse à des mailings de l'année 2019, et pour lesquels des reçus fiscaux ont été établis sur l'année 2019, sont inclus dans les recettes encaissées en 2019. Leur montant figure en produits à recevoir.

Faits marquants de l'exercice

Un compte séquestre fait ressortir un solde de 551 K€ au 31 décembre 2019. Ce compte a été bloqué dans le cadre d'une procédure en cours.

A la clôture de l'exercice aucun élément ne permet de pouvoir chiffrer le montant du préjudice futur. Dans ces conditions, aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2019.

Evénements postérieurs

Le début de l'année 2020 est impacté pour notre activité par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et plus spécifiquement depuis le début de la phase de confinement.

Nous avons apprécié le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes en prenant en compte le contexte évolutif et incertain de crise sanitaire liée au Covid-19 et en mettant en œuvre les mesures appropriées. Nous estimons que la continuité d'exploitation n'est à ce stade pas remise en question.

NOTE SUR LES ETATS FINANCIERS

Immobilisations & amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue comme indiquée ci-dessous :

- Site internet : Linéaire - 2 ans
- Matériel informatique : Linéaire - 3 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fond associatifs

La rubrique « fonds associatifs » correspond au cumul des résultats comptables constatés depuis l'origine de l'association et acquis définitivement à celle-ci.

Comptes en devises

Les comptes de dettes comprennent des montants en devises (dollars). Chaque mouvement en dollars est converti en euros au cours de la dernière transaction du mois.

Le solde des comptes en devises correspond à la contre valeur en euros des montants en devises valorisés au cours du 31 décembre 2019.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes de change latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provision pour risques et charges

Les risques identifiés à la clôture de l'exercice, avec une probabilité d'occurrence et pour un montant significatif, donnent lieu à provision.

Pour 2019, une provision pour pertes de change a été comptabilisée.

Crédit Bail

Néant.

Indemnités de fin de carrière

L'indemnité de fin de carrière, calculée selon une méthode actuarielle, en fonction des données connues à ce jour, charges sociales incluses, pour l'ensemble du personnel est estimée à 0 euros.

L'hypothèse retenue est le départ volontaire des salariés à la date où ils peuvent bénéficier de leur retraite à taux plein.

Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'Administration ne reçoivent aucune rémunération et ne bénéficient d'aucun avantage particulier au titre de leur fonction.

Les statuts ne prévoient pas d'attribution d'actif, à quelque moment que ce soit, aux membres du Conseil d'Administration.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	1	0

Assistance de l'association DRWF

ARD n'a supporté en 2019 aucun coût refacturé par DRWF.

DRWF (Diabetes Research and Wellness Fondation) est une association située aux Etats-Unis, poursuivant les mêmes buts que ARD.

Engagements financiers

Aucune caution, Hypothèque ou garantie n'a été ni donnée ni reçue par l'association qui poursuivrait ses effets à la fin de l'exercice.

Notes sur les comptes Emploi Ressources

Origine des ressources

Les ressources de l'association proviennent des dons obtenus à l'occasion de sollicitations des donateurs.

Emploi des fonds

Les fonds collectés sont notamment utilisés pour la réalisation des missions suivantes :

- Financement de la recherche scientifique et médicale (ressources affectées aux programmes).
- Information et sensibilisation du public.

Les dépenses liées à l'information et à la sensibilisation du public correspondent à un pourcentage du total des coûts de production et d'envoi des mailings (création, papier, impression, premiums, transport et affranchissement). La procédure utilisée pour le calcul de ce pourcentage est décrite au paragraphe 3 de cette section.

- Des charges de personnel, loyers, communication ...

Au 31 décembre 2019, le traitement permet d'obtenir les résultats suivants :

- Coût total des dépenses liées aux mailings (y compris traitement des réponses).	144.582 €
- Coût identifié comme se rapportant à l'information et la sensibilisation du public : rubrique « Information du public ».	128.683 €
- Coût identifié comme se rapportant à l'obtention de dons rubrique « Frais de recherche de fonds », y compris le traitement des réponses.	15.899 €
- Le compte Emploi Ressources présente un montant de ressources affectées à l'information du public de :	128.683 €
- Dépenses de mailing affectées à l'information du public (voir ci-dessus)	128.683 €

Procédure de répartition des coûts des activités à objectifs multiples

Cette section explique la procédure utilisée afin de répartir les coûts par objectif de l'activité d'envoi de courriers dont les objectifs sont multiples.

ARD procède à l'envoi de courriers afin de sensibiliser le public à la maladie du diabète, à ses risques et ses symptômes, afin d'apporter de l'information et des encouragements aux personnes atteintes de cette maladie (coûts liés aux programmes sociaux de l'ARD) et afin d'appeler à la générosité du public (coûts liés à la collecte de fonds).

Etant donné que les courriers sont conçus pour répondre à des objectifs distincts, les coûts associés sont répartis en fonction de leur objectif : programmes sociaux, collecte de fonds ou élément neutre.

Chaque pièce du courrier est examinée séparément afin de déterminer les parts qui correspondent à chacun des objectifs : « mission sociale », « collecte de fonds » ou « neutre ».

Objectif « mission sociale »

Tout élément d'information sur le diabète, ses risques, ses symptômes, ses complications ; tout élément encourageant les bonnes habitudes de vie ; l'actualité sur la recherche ou tout autre élément d'information permettant d'accroître ses connaissances sur le diabète.

Objectif « collecte de fonds »

Tout élément spécifique faisant appel à la générosité du public que ce soit sous la forme de dons, dons réguliers, ou autre forme.

Objectif « neutre »

Les enveloppes porteuses sont des éléments neutres car le courrier ne peut être envoyé sans enveloppe. Cependant, si au dos de l'enveloppe se trouvent des éléments d'information, les coûts de l'enveloppe seront partagés en 50% pour la mission sociale et 50% neutre.

Tout élément qui ne peut être mis dans les catégories « mission sociale », « collecte de fonds » ou un mélange des deux, est placé en catégorie « neutre ».

La mention concernant les données personnelles est requise par la loi et doit être incluse dans chaque courrier. Les coûts associés à cette mention sont placés en catégorie neutre.

Objets en prime

Certains courriers contiennent un objet en prime, illustrant le plus souvent le message d'information choisi pour un courrier donné. Par conséquent, le plus souvent, les coûts associés aux objets en prime sont placés dans la catégorie « programmes sociaux ».

Parfois, l'objet en prime sera considéré comme un élément neutre. Ce sera le cas si cet objet est ce qui détermine principalement la personne destinataire à ouvrir le courrier.

Méthode de répartition des coûts

A défaut de règles comptables standards couvrant ce sujet, la méthode utilisée pour calculer la répartition des coûts est réalisée en suivant des principes comptables internationalement reconnus établis aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. En particulier, le document Statement Of Position 98-2 (SOP 98-2) publié en 1998 par l'organisation nationale professionnelle pour tous les experts-comptables américains (AICPA) décrit la méthode utilisée sous le nom de physical units method (méthode des unités physiques).

Dans cette méthode, l'un ou l'autre des éléments suivants peuvent être utilisés pour calculer la répartition des coûts :

- Le nombre de lignes ou de paragraphes appartenant à chaque catégorie.
- Le pourcentage d'espace occupé par chaque catégorie.
- Les couleurs, polices de caractères, taille du texte utilisées pour susciter une réponse du destinataire.

Chaque pièce du courrier est analysée en fonction de ces éléments et les résultats en pourcentage sont enregistrés dans un tableur. Par ailleurs, le coût total associé à chaque pièce est également enregistré. Les coûts correspondants à chacun des objectifs (programmes sociaux et collecte de fonds) sont calculés proportionnellement. Une formule permet de répartir proportionnellement les coûts des éléments neutres entre les catégories « programmes sociaux » et « collecte de fonds ».

Etat des immobilisations				
En €	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	à la fin de l'exercice
Immobilisation incorporelles				
Fonds commercial				
Concess. Dts similaire	1 118			1 118
Autres Immos incorporelles	4 230			4 230
Total I	5 348	-	-	5 348
Immobilisation corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau	3 385			3 385
Autres immobilisations corporelles				
Total II	3 385	-	-	3 385
Immobilisations financières				
Dépôt de garantie	5 014	4 228	-	9 242
Total III	5 014	4 228	-	9 242
TOTAL GENERAL	13 747	4 228	-	17 975

Etat des amortissements

En €	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations corporelles	4 230			4 230
Total I	4 230	-	-	4 230
Immobilisation corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau	1 997	538		2 535
Autres immobilisations corporelles				
Total II	1 997	538	-	2 535
TOTAL GENERAL	6 227	538	-	6 765

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES (en €)	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 242		9 242
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances			
Avances & acomptes versés sur commandes	12 000	12 000	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	577 381	577 381	
Charges constatées d'avance	2 002	2 002	
TOTAL	600 625	591 383	9 242

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES (en €)	Montant brut	A un an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	203 723	203 723		
Personnel et comptes rattachés	1 875	1 875		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 035	2 035		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	915	915		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	404 157	404 157		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	612 705	612 705		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2019	31/12/2018
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	577 381	631 803
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
DISPONIBILITES		
TOTAL	577 381	631 803

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 043	71 330
Dettes fiscales et sociales	2 384	15 116
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	129 427	86 446

	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N		Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		364 461
1 - MISSIONS SOCIALES	228 683	228 683	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	373 471	373 471
1.1 Réalisées en France	228 683	228 683	1.1 Dons et legs collectés		373 471
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés		144 787
Financement Recherche	100 000	100 000	- Dons manuels affectés		228 683
	-	-	- Legs et libéralités non affectés		
	-	-	- Legs et libéralités affectés		
- Information et sensibilisation du public	128 683	128 683	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	15 899	15 899	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	15 899	15 899	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	-	-	4 - AUTRES PRODUITS		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	161 725	161 725			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	406 307		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	373 471	
II - Dotations aux provisions	51 710		II - Reprises des provisions	44 089	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	-		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
IV - Excédent des ressources de l'exercice	- 40 458		V - Insuffisance des ressources de l'exercice		
TOTAL GENERAL	417 559		TOTAL GENERAL	417 559	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		406 307	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		406 307
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		331 625
Evaluation des contributions volontaires en nature					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

<i>En €</i>				
FONDS ASSOCIATIFS	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Fonds associatifs				
Autres reserves	156 709			156 709
Report à nouveau	- 43 216		13 313	- 56 529
Résultat 2018	- 13 313	13 313		-
Résultat 2019		- 40 458		- 40 458
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	100 180	- 27 145	13 313	59 722
FONDS DEDIES	31/12/2018	Dotations	Fonds utilisés	31/12/2019
Sur dons manuels à affecter	-		-	-
TOTAL	-	-	-	-